

Mode d'emploi pour l'Ambroise accueilli

Pour toute question : Claire est votre personne de référence chez Michel et Augustin : claireb@micheletaugustin.com ou 01 74 71 07 88/ 06 16 30 55 43.

1/ Vous vous manifestez auprès de Claire par téléphone ou mail. Celle-ci vous envoie par mail en pièce jointe une fiche d'information à remplir.

2/ Claire enregistre les informations vous concernant et vous confirme votre inscription au Bureau d'Ambroise.

3/ Claire revient vers vous et vous transmet les coordonnées d'une organisation susceptible de vous accueillir. Vous rentrez en contact avec cette dernière et fixez un RDV afin de vous rencontrer.

4/ Vous informez Claire de la conclusion ou non d'un accord.

5/ Si l'accord n'est pas conclu, Claire vous fera une nouvelle proposition. En cas d'accord, les trois parties conviennent d'un RDV à la Bananeraie de Michel et Augustin afin de fixer les derniers détails pratiques de l'installation

d'Ambroise. A cette occasion vous signez la charte d'engagement et Claire vous remet le kit de bienvenue. Vous vérifiez tous ensemble que les détails techniques (date d'arrivée, installation des éléments téléphoniques, etc...) sont correctement programmés !

De votre côté, vous fournissez à Claire les 6 chèques correspondant aux cotisations mensuelles des 3 mois d'accueil (3 chèques de 100 euros au BA et 3 chèques de 100 euros à Bouée d'Espoir) ainsi que la copie du Kbis de votre entreprise. Claire s'engage à encaisser les chèques destinés au Bureau d'Ambroise au début de chaque mois. Les trois autres chèques sont transmis à Bouée d'Espoir qui procédera de la même façon.

6/ Le Jour J, vous arrivez dans votre bureau avec votre kit de bienvenue et commencez à travailler dans la joie et la bonne humeur !